

**Jeunes praticiens**

**Participez au  
concours de  
contre-interrogatoire  
du Comité Français de l'Arbitrage**

**Envoyez vos candidatures par email avant le 25  
septembre 2023 à [secretariat@cfa-arbitrage.com](mailto:secretariat@cfa-arbitrage.com)**



**CFA**  
Comité français de l'arbitrage

**CFA  
40**

**F T I**  
CONSULTING™

**Le CFA, en coopération et avec le soutien de FTI Consulting et du CFA40, organise un concours de contre-interrogatoire qui se tiendra le 12 octobre 2023.**

**Cette initiative a vocation à renforcer les liens entre les différentes générations d'arbitragistes sur la place de Paris, par l'attribution de bourses permettant aux jeunes praticiens de participer aux événements du CFA et du CFA40.**

**3 prix seront décernés aux meilleurs orateurs.**

**Premier prix: Une bourse d'une valeur de 1500€, comprenant un abonnement d'un an à la Revue de l'Arbitrage et la prise en charge des frais de participation au colloque 2023 du CFA et aux dîners-débats du CFA40 pendant un an.**

**Deuxième prix: Une bourse d'une valeur de 1000€, comprenant un abonnement d'un an à la Revue de l'Arbitrage et la prise en charge des frais de participation au colloque 2023 du CFA et aux dîners-débats du CFA40 pendant un an.**

**Troisième prix: Une bourse d'une valeur de 800€, comprenant un abonnement d'un an à la Revue de l'Arbitrage et la prise en charge des frais de participation au colloque 2023 du CFA et aux dîners-débats du CFA40 pendant un an.**

# **Modalités du concours et éligibilité pour participer au concours**

- **12 candidats seront retenus sur dossier (envoi d'un CV) pour participer au concours, dans la limite d'un candidat par cabinet d'avocats**
- **Les candidats éligibles ont entre 2 et 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'arbitrage**
- **Le concours nécessite une journée de préparation pour chaque candidat**
- **Le concours se déroulera sur une demi-journée, le 12 octobre 2023, dans les locaux de FTI Consulting à Paris**
- **Le concours est en langue anglaise**
- **Les candidats se verront attribuer le rôle de conseil du demandeur ou du défendeur et s'affronteront en binôme pour contre-interroger un expert sur les aspects quantum d'un cas pratique**
- **Le jury du concours est composé de Philippe Pinsolle (Président du CFA), Nathalie Meyer Fabre (Vice-Présidente du CFA), Janice Feigher (Secrétaire Générale du CFA), des membres du Bureau du CFA40 et de membres de FTI Consulting**